



FORMULAIRE GROUPE DE TRAVAIL ou COMITÉ-CONSEIL

Nom du groupe de travail		
Groupe de travail des Finances		
Date de création	Date de l'adoption par le CA	Durée du mandat
11 janvier 2005 Modifié le 29 février 2020	29 février 2020	Les deux membres du CA doivent être élus chaque septembre
Genre (comité-conseil ou groupe consultatif)		
Groupe de travail		
Type (permanent, contractuel, ad hoc)		
Permanent		
Mandat		
<ol style="list-style-type: none">1. S'assurer que les procédures du budget et les processus de gestion reflètent en tout temps la mission, la vision, les valeurs du CSF et les priorités du plan stratégique ;2. Recevoir du CA des mandats sur les sujets d'ordre budgétaire et financier, et les réaliser3. Informer lorsque jugé nécessaire le conseil d'administration sur les sujets suivants :<ol style="list-style-type: none">3.1 Affectation des fonds d'opération aux divers programmes, projets et coûts ;3.2 La situation financière réelle du CSF ;3.3 Réaffectation des fonds pour couvrir des dépassements de budget ponctuels ;3.4 Mesures d'amélioration, de rentabilité et de rendement (rapport résultats-coûts, gestion des risques) ;3.5 Ajustement des coûts aux revenus disponibles ;4. Fournir la possibilité aux partenaires de contribuer aux décisions budgétaires en début de processus ;5. Assurer le suivi des politiques et procédures internes de gestion (recommandations des vérificateurs, etc.) ;6. Continuer à développer et à mettre en œuvre avec l'administration des pratiques financières qui supportent un modèle de gestion décentralisée au niveau de chaque gestionnaire responsable du budget de son site avec rétroaction ;7. Mettre en place des comités ad hoc selon la nécessité et les mandats du CA.		
Personne contact		
Secrétaire-trésorière		
Président(e)		
Un conseiller élu ou une conseillère élue		
Composition		
2 membres élus du CA Directeur général Secrétaire-trésorière Directeur des finances		
Redevable au :		
Conseil d'administration		